

CONFERENCE DU CDDH SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE L'ESPACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN EUROPE

25 JUIN 2024

HELSINKI

Texte original : anglais

Gerhard Ermischer - Président de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Ce panel a été chargé de donner des exemples de bonnes pratiques. Comme mes collègues, je me sens un peu perdu à l'idée de ne parler que de bonnes pratiques alors que nous déplorons le recul de la démocratie et les déficits en matière de droits humains dans toute l'Europe (et dans le monde entier). J'aimerais donc commencer par une question plus générale : qu'est-ce qui peut rendre les démocraties plus résistantes, comment les sociétés peuvent-elles être mieux équipées pour protéger leurs droits démocratiques ?

Et ma réponse serait double :

- Premièrement, une société civile véritablement dynamique est la meilleure protection que l'on puisse avoir pour la démocratie et les droits humains.
- Deuxièmement : cette société civile a également besoin d'être protégée, et cela nécessite un gardien indépendant de ces droits. Un gardien formel, qui est un système judiciaire indépendant, et un gardien informel, qui est une presse / des médias libres et indépendants.

Une société civile forte et dynamique est la base d'une société véritablement démocratique. J'ai pu personnellement faire l'expérience d'une société civile aussi forte en Pologne au cours de mon premier mandat, lorsque nous nous sommes associés à des organisations de la société civile pour lutter contre des lois qui visaient à limiter l'accès de la société civile aux écoles et à introduire un programme scolaire qui n'était plus fondé sur les valeurs du Conseil de l'Europe mais sur une idéologie réactionnaire et chauvine. Il était fascinant de voir cette société civile lutter contre le recul démocratique et de constater la volonté et la détermination de ces militants. Nombre d'entre eux n'étaient pas militants auparavant, mais avaient décidé qu'il était temps de défendre leurs valeurs.¹

Mais que faire s'il n'y a pas de culture d'une société civile forte et indépendante qui élève sa voix avec confiance et vigueur ? On ne peut pas l'induire de l'extérieur, mais à long terme, c'est avant tout une question de culture et d'éducation. Une éducation déterminée à la démocratie est la base de l'acquisition d'une société civile pleine de ressources. Le Conseil de l'Europe s'est montré très efficace dans ce domaine, en élaborant des programmes et en les mettant en œuvre avec succès dans les États membres. En Bosnie-Herzégovine, par exemple, ces programmes ont eu un effet très positif après la guerre, en aidant à construire une nouvelle société civile et en favorisant la réconciliation et la compréhension.

¹ liens vers des communications sur cette question : [Webinaire](#) avec des enseignants polonais, des syndicalistes et des représentants d'ONG sur les changements dans la loi polonaise sur l'éducation, [Webinaire](#) sur les développements dans la loi polonaise sur l'éducation et les mesures d'urgence pour les étudiants ukrainiens dans les écoles polonaises, Lettre [ouverte](#) du Président de la Conférence des OING au gouvernement polonais.

Ces processus sont de longue haleine, ils nécessitent de la continuité et de la patience. Malheureusement, en raison des restrictions financières, nombre de ces programmes ont dû être réduits à nouveau et les résultats positifs déjà obtenus ont été perdus en conséquence. Lors de notre récente visite en Bosnie-Herzégovine, les jeunes se sont plaints d'un manque d'éducation démocratique et inclusive et nous avons pu constater l'effet négatif de mesures interrompues bien avant qu'elles ne prennent véritablement racine.² Il y a une leçon à tirer : il faut être conséquent et poursuivre les efforts, car le changement culturel est un marathon, pas un sprint.

Il faut également comprendre ce que la société civile, même la plus vitale, peut obtenir avec des protestations et des manifestations. Enfin, les plaintes doivent être portées devant les tribunaux et le test ultime est celui des élections. Lorsque des partis aux tendances autoritaires sont élus et réélus, leur pouvoir se consolide et la riposte devient de plus en plus difficile. C'est pourquoi des élections véritablement équitables sont de la plus haute importance. Il ne s'agit pas seulement d'élections formellement correctes lors du processus final de vote, mais d'élections équitables sur le long terme, offrant des chances égales dans les médias et sans harcèlement des candidats par des mesures judiciaires injustes. C'est là que réside la valeur d'une presse libre et d'un système judiciaire indépendant.

Pour le pouvoir judiciaire, comme pour tant d'autres aspects de la vie démocratique, la crise du COVID-19 a été une épreuve de vérité. Elle a mis en lumière les problèmes existants et a montré en un mot quelles solutions fonctionnaient bien ou non. C'est pour une bonne raison que le CDDG évaluait à l'époque les mesures anti-Covid dans les États membres et mettait l'accent sur la réactivité du pouvoir judiciaire. J'ai passé le premier confinement en Allemagne et le second en Autriche et j'ai donc pu constater moi-même les réactions dans mes deux pays d'origine. Il était bon de voir comment les tribunaux réagissaient et trouvaient, en peu de temps, de nouveaux moyens de communication, ouvrant des portes en ligne pour les plaintes des citoyens et comment ils réagissaient aux mesures prises par le gouvernement et l'administration.

En Autriche, la Cour constitutionnelle a finalement décidé de s'écarter de l'un de ses principes clés, à savoir ne jamais se prononcer sur des lois qui ne sont plus en vigueur. Comme la plupart des mesures prises pendant la crise de la pandémie étaient de nature temporelle, elles étaient pour la plupart déjà caduques lorsque les plaintes ont suivi leur cours dans les instances et sont finalement arrivées à la Cour constitutionnelle. Mais la Cour a décidé d'enquêter sur ces affaires et de rendre des verdicts, car elle considérait qu'elles étaient d'intérêt général et qu'il était important de tirer les leçons des erreurs commises lors de cette crise exceptionnelle afin d'éviter des réactions similaires lors de crises futures. Je crois que c'était également important pour un processus de réconciliation après une situation d'urgence qui avait creusé les fossés déjà existants dans la société et ouvert de nouvelles brèches.³

Le Conseil de l'Europe, en tant qu'organisation internationale intergouvernementale, fournit des normes, des règles et des lignes directrices, il constitue sa propre dernière ligne de défense au sein de la Cour européenne des droits de l'homme et il crée des programmes pour soutenir la société civile dans les États membres. Dans tout cela, il s'agit d'une organisation de haut niveau, et nous devons comprendre qu'une société civile dynamique doit naître de la base - que le cœur d'une société démocratique résiliente est constitué par les nombreuses petites associations locales et régionales, les organisations de base qui effectuent un travail pratique sur le terrain au jour le jour. Les grandes organisations internationales ne sont généralement pas très douées pour établir des liens avec ces organisations de base. La création de bureaux sur le terrain a été une étape importante pour le Conseil de l'Europe afin de se rapprocher du terrain.

² Lien vers le rapport [Bosnie-Herzégovine - Conférence des OING \(coe.int\)](https://www.coe.int/t/bosnia-herzegovina/conference)

³ Par exemple (en allemand) [COVID-19 : Entscheidungen des Verfassungsgerichtshofes 2021 | Parlament Österreich](https://www.parlament.at/COVID-19/Entscheidungen-des-Verfassungsgerichtshofes-2021)

Lorsqu'il s'agit d'un lien institutionnalisé avec la société civile, le Conseil de l'Europe accorde un statut participatif aux organisations internationales non gouvernementales, ou l'UE aime interagir avec les grandes ONG internationales qui peuvent se permettre d'avoir des bureaux et du personnel à Bruxelles. En tant que Conférence des OING, nous ne sommes pas très proches du terrain. C'est pourquoi, au cours de notre propre processus de réforme, nous avons offert aux ONG qui ne peuvent pas bénéficier du statut participatif la possibilité d'interagir avec nous, de participer à nos commissions et de les rencontrer sur leur propre terrain de jeu. Avec l'aide de certains États membres, comme Andorre, la Finlande et la Croatie, nous avons développé un nouveau type de visites sur le terrain où nous rencontrons ces organisations que nous n'atteignons normalement pas, même lors de nos visites officielles dans les pays. Et ce, sur un pied d'égalité, par exemple en fournissant des services d'interprétation pour ces réunions, afin de permettre aux représentants de s'exprimer dans leur propre langue, car la langue est un obstacle de taille à la participation.

Dans le cadre de mon travail avec la Conférence des OING, j'ai pu rencontrer un certain nombre de ces organisations qui font vraiment la différence. Comme je suis personnellement attaché à la Convention européenne du paysage, je voudrais mentionner ici un exemple italien, une association qui a été recommandée par le Prix européen du paysage. Libera est une association qui s'occupe des terres confisquées par la mafia en Sicile et dans le sud de l'Italie dans le cadre d'un programme spécial appelé Libera Terra. Les modifications apportées à la législation italienne ont facilité la confiscation des biens appartenant au crime organisé, mais la question qui se pose est de savoir ce qu'il faut faire des terres confisquées. Peu de gens osent toucher à ces terres par crainte des répercussions. Libera le fait, elle développe des projets économiques durables, dans le respect du paysage et des traditions locales, fournit des emplois dans des régions qui sont privées de bonnes opportunités de travail et montre que le cercle vicieux du crime, de la violence et de la corruption peut être brisé. Ses membres s'engagent à leurs risques et périls. Mais ils parviennent à changer lentement la culture et les préjugés en créant des alternatives et simplement en ne succombant pas à la violence et à la menace permanente de la criminalité organisée.⁴

Nous devons nous inspirer de l'exemple des organisations de base qui font face à des défis quotidiens sur le terrain. Nous devons faire preuve d'audace en tant que Conseil de l'Europe et être à la hauteur des attentes. Surtout dans un organe comme le CDDH, qui a pour mission d'élaborer de nouvelles normes dans le domaine des droits humains et de la protection de nos sociétés démocratiques. Il s'agit là de la mission essentielle du Conseil de l'Europe. Nous avons beaucoup entendu dire qu'aujourd'hui était un moment sombre de l'histoire de l'Europe démocratique, peut-être même la période la plus sombre de l'histoire du Conseil de l'Europe. En tant qu'historien, j'ai un point de vue différent. Le Conseil de l'Europe a été fondé sur les ruines encore fumantes d'une Europe dévastée par le fascisme et la guerre, dans l'ombre de la guerre froide naissante et de la menace d'une annihilation nucléaire totale. Ce n'était pas une époque heureuse. La promesse faite en créant le Conseil de l'Europe était d'aider les États libres d'Europe à devenir des sociétés véritablement démocratiques, de protéger les droits de leurs citoyens et d'être un phare pour les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

Le Conseil de l'Europe a accompli un travail remarquable à cet égard. Il a rempli sa fonction première : fixer des normes et créer des instruments pour les mettre en œuvre. Sur la base de sa convention fondamentale, la Convention européenne des droits de l'homme, soutenue par la Cour européenne des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe s'est penché sur pratiquement tous les domaines de la vie et a créé des instruments pour aider les citoyens européens à défendre leurs droits : de la Charte sociale aux conventions sur la santé, la culture, le patrimoine culturel, l'éducation, l'égalité, la protection des enfants, la lutte contre la torture ou la traite des êtres humains - il semble n'y avoir aucun aspect de la vie humaine qui ne soit pas couvert par un instrument du Conseil de l'Europe.

⁴ [À propos \(libera.it\)](https://www.libera.it/)

Le Conseil de l'Europe est parvenu à élaborer des instruments novateurs tels que la Convention de Berne, qui fixe des normes en matière de protection de la nature et qui s'est développée au fil du temps en tenant compte des nouvelles normes scientifiques. Cette convention a servi de modèle à d'autres et a inspiré l'évolution de la protection de la nature et de l'environnement. Après la chute du rideau de fer, le Conseil de l'Europe a connu une période d'élargissement rapide qui a finalement permis de couvrir la quasi-totalité de l'Europe géographique (et au-delà). Dans l'euphorie de l'époque, on pensait que ce processus était définitif, irréversible et qu'il se poursuivrait à jamais. Nous n'étions pas préparés au retour de bâton que nous connaissons aujourd'hui. Un retour de bâton qui nous oblige à revenir aux valeurs et aux stratégies de l'époque fondatrice du Conseil de l'Europe.

Il semble que nous ayons assisté à un changement de priorités dans le processus d'élargissement : du contenu à la couverture. Il semble que la couverture de l'ensemble de l'Europe par l'adhésion soit devenue plus importante que la mise en œuvre de nos valeurs. L'invasion totale de l'Ukraine par la Russie et l'expulsion de la Russie à la suite de cet acte d'agression doivent nous rappeler qu'il s'agit d'une organisation fondée sur des valeurs. Le succès d'un nouvel instrument ne doit pas être mesuré par le nombre de signatures, mais par sa valeur et sa force. Même une convention non signée, mais forte de son objectif et de sa détermination, peut avoir un effet positif et sera utilisée par la société civile comme référence. Un instrument faible peut trouver plus d'États disposés à le signer, mais il donne aussi un mauvais exemple et ouvre la porte à des abus et à la remise en cause des droits des citoyens européens. Nous devons retrouver la détermination et les conséquences des jours fondateurs de cette grande institution afin de garantir sa valeur et sa raison d'être pour l'avenir.